



Un projet d'enquête sur la jeunesse universitaire (1913)

Pierre Trépanier

Number 54, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012973ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012973ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trépanier, P. (2000). Un projet d'enquête sur la jeunesse universitaire (1913). *Les Cahiers des dix*, (54), 137-169. <https://doi.org/10.7202/1012973ar>

Article abstract

Bien des observateurs jugent déplorable la situation de la jeunesse universitaire canadienne-française à la veille de la Première Guerre mondiale. Ils l'imputent prioritairement aux lacunes de l'institution universitaire et du collège classique. Lionel Groulx a lancé une enquête, qui a malheureusement tourné court, sur cette question qui le préoccupait. Ainsi se trouvait prolongé son apostolat auprès des collégiens: après le collège, l'université. Ses informateurs brossent un portrait impressionniste de la jeunesse étudiante des universités de Québec et de Montréal. Leur jugement, généralement sévère, attend d'être validé par la recherche.

Un projet d'enquête sur la jeunesse universitaire (1913)

Par PIERRE TRÉPANIÉ

Le collège de Valleyfield avait à peine vingt ans¹. Il aurait vécu dans l'ombre des établissements plus anciens et mieux dotés si l'un de ses professeurs n'avait à quelques reprises attiré sur lui l'attention du public. Pourtant le professeur qui l'illustrait ainsi y était malheureux. Des désaccords profonds sur les méthodes d'éducation et sur la formation religieuse, compliqués de divergences idéologiques, l'opposaient à certains confrères et même à son évêque, fondateur et premier supérieur de la maison. Aussi souhaitait-il s'agréger à un autre collège, celui de Saint-Jean, par exemple, qui venait d'ouvrir ses portes. Mais il pouvait aussi viser plus haut. L'université de Montréal, souffrant de la comparaison avec sa riche rivale anglophone, l'université McGill, était promise à une réorganisation. De nouvelles chaires seraient créées, dont l'une en histoire du Canada, sans doute, qu'il ne lui était pas interdit de convoiter. Ses collaborations aux journaux et aux revues, quelques courts travaux historiques commençaient en effet à lui bâtir une réputation d'historien et d'intellectuel, d'écrivain engagé dans les débats de la cité. Ce professeur s'appelait Lionel Groulx.

Sa notoriété, il la devait surtout à un livre paru en 1912, et qui avait été un succès de librairie et de critique. *Une croisade d'adolescents* raconte avec discrétion la formation de l'Action catholique des jeunes au collège de Valleyfield². Elle a pour objet d'exposer une théorie d'éducation morale, religieuse et patriotique adaptée au collège moderne et, dans une moindre mesure, de faire l'histoire récente du climat intellectuel au Québec et de l'évolution idéologique de sa jeunesse. Elle se termine par un épilogue intitulé «Après le collège».

Il était naturel de songer à une suite³, consacrée cette fois à la jeunesse universitaire, mais qui reprendrait essentiellement les mêmes questions: comment poursuivre

1. Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Québec, Fides, 1978; Elphège HÉBERT, «Aperçu historique des collèges canadiens français affiliés à l'université Laval», dans Comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire, *Actes du congrès de l'enseignement secondaire tenu au séminaire de Québec les 20-21 juin 1914*, Québec, L'Action sociale, 1915, p. 225-236.
2. L.-A. GROULX, *Une croisade d'adolescents*, Québec, L'Action sociale, 1912, xvii-264 p. C'est surtout cette pomme de discorde qui troublait l'harmonie au sein du personnel, tout ecclésiastique, du collège.
3. «Le livre, lui écrit un ami, pour la rédaction duquel tu auras de bons guides dans Agathon [pseudonyme de Henri MASSIS et de A. de TARDE, auteurs d'une enquête, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, 1913] et dans Georges Bourdou (*L'Énigme allemande*, chez Plon), serait le complément de ta *Croisade*, l'étude du présent et de l'avenir après celle du passé [...] tu prends, par ton enquête, le bon moyen d'en faire un livre sérieux» (Émile CHARTIER à L.-A. Groulx, 28 octobre 1913, FLG).

à l'université la formation de l'homme, du chrétien et du citoyen ? Car même l'enseignement supérieur ne peut se satisfaire de dispenser l'instruction, sa responsabilité s'étend à l'éducation. Il ne devrait pas lui être indifférent que le collégien devenu étudiant laisse s'étioler sa foi, dissipe ses énergies dans les plaisirs ou se désintéresse de ses devoirs envers la patrie et la société. Groulx met donc en chantier une nouvelle étude. Pour en rassembler les matériaux, il lance une petite enquête sur le milieu universitaire catholique de Montréal et de Québec, qu'il connaît moins bien que le collège parce qu'il n'y a pas œuvré. En parcourant le questionnaire de cette enquête et les réponses qui en ont été conservées, on s'interrogera sur l'idée que l'on se faisait de la jeunesse étudiante et de l'université à la veille de la Première Guerre mondiale, ainsi que sur la représentation que l'on avait de l'écart entre le prescrit et le vécu. Avant d'entrer en matière, une question préliminaire vient à l'esprit : qu'est-ce qu'une université et quelle en est la finalité ? Affirmer qu'une université est un établissement d'enseignement du troisième degré ne nous mène pas loin tant les circonstances, les moyens, les systèmes et les idéaux varient dans le temps et dans l'espace. Mais on verra qu'en dépit de cette diversité un consensus se dégage, qui avalise le point de vue de Groulx : l'éducation est tout autant du domaine universitaire que l'instruction.

L'idée d'université

L'étudiant, l'élève des facultés et des grandes écoles, se définit par rapport à l'université, considérée en droit et en fait. Toute étude de la jeunesse universitaire suppose une réflexion sur l'université. L'idée d'université n'a cessé de préoccuper les intellectuels, non seulement parce que la haute culture leur paraît essentielle à la vie humaine, mais encore parce que les finalités de l'institution universitaire soulèvent l'éternelle question des rapports entre la cité spirituelle et la cité temporelle. L'université a toujours été le champ clos où s'affrontent l'autorité et la liberté, prises l'une et l'autre dans toute leur polysémie. Toute société s'édifie sur la dialectique de l'autorité et de la liberté, toutes deux riches de droits et grevées de devoirs. Dans la culture anglo-saxonne, à soixante-quinze ans d'intervalle, deux grands livres, le premier d'un Anglais, le second d'un Américain méditent, critiquent l'idée d'université et sa réalité.

En 1852, l'oratorien John Henry Newman prononce ses célèbres conférences sur l'idée d'université⁴. On s'exposerait à des contresens si l'on ne se rappelait que son expérience est celle de l'université d'Oxford qui, comme l'université de Cambridge, est constituée de collèges, dont le régime pédagogique repose sur le tutorat⁵. L'université newmanienne, ouverte à toutes les manifestations de la culture, ne saurait être un séminaire, ni une école secondaire, ni une simple école professionnelle. Elle compte sur la maturité des étudiants et

4. Newman ne sera promu cardinal qu'en 1879. Pour s'initier à l'œuvre de Newman, voir Charles Frederick HARROLD, éd., *A Newman Treasury. Selections from the Prose Works of John Henry Cardinal Newman*, Londres et New York, Longmans, Green, 1943, xii-404 p.

5. «A University is, according to the usual designation, an Alma Mater, knowing her children one by one, not a foundry, or a mint, or a treadmill» (*A Newman Treasury*, p. 291). Le mot *treadmill* désigne un «moulin de discipline» qu'actionnaient les prisonniers en gravissant les degrés d'une roue.

sur l'influence des tuteurs pour écarter les faux principes et protéger la morale. Elle n'est pas non plus un centre de recherche. Elle forme le gentleman aux arts libéraux, aux humanités et aux sciences de la nature; elle lui fait prendre conscience de la solidarité de tous les savoirs et de toutes les activités, de tous les produits de l'intelligence; elle cultive sa raison et son jugement critique; bref, elle éduque son esprit même, lui inculquant «la méthode à suivre pour atteindre [toutes vérités]⁶». Ainsi s'éclaire le premier paragraphe de la préface de *The Idea of a University*:

La conception que nous nous faisons d'une université, dans ces *Conférences*, est celle d'un endroit où se transmet par enseignement l'universalité du savoir. Il suit de là, d'une part, que l'objectif visé par l'université est d'ordre intellectuel et non d'ordre moral; d'autre part, que l'université s'intéresse à la diffusion et au rayonnement plutôt qu'à l'avancement du savoir. Si l'université se proposait la recherche scientifique ou philosophique, je ne vois pas pourquoi elle accueillerait des étudiants; si elle se proposait la formation religieuse, je ne vois pas comment elle pourrait être le siège des lettres et des sciences⁷.

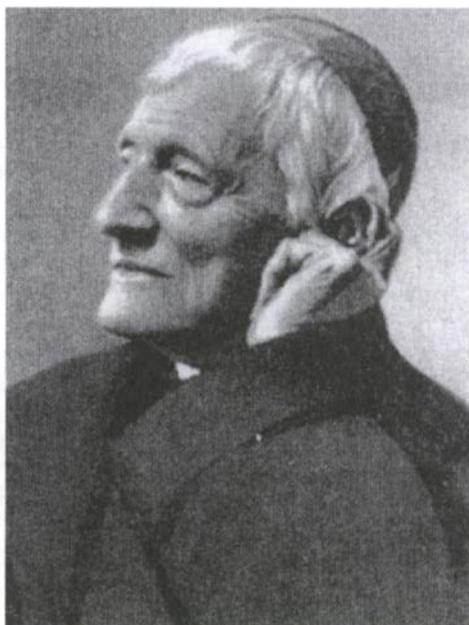
Mais l'université n'a le droit de supprimer ni une discipline, ni une province de cette discipline. Bannir la théologie de l'université est pour Newman inconcevable; n'enseigner que la portion orthodoxe de la littérature équivaut à renoncer à l'enseignement des lettres: «La littérature est à l'homme ce que la science est à la nature: elle est son histoire⁸.» L'université peut beaucoup pour l'éducation de l'homme de culture; elle ne peut pas tout. Elle a besoin d'une présence de l'Église, qui rappelle le message du salut, qui retient l'esprit de se refermer sur lui-même, de se fermer aux réalités surnaturelles. Cette présence de la religion profitera à l'université elle-même, à sa mission propre, comme à la personne et à la société dans la réalisation de leurs fins. Cela ne peut se faire qu'au prix de tensions loyalement assumées dans le dialogue entre les disciplines, entre les scientifiques et les théologiens, entre les maîtres et les élèves. Ni l'université, ni l'Église ne doivent consentir à des compromissions. Mais plus les universités coïncideront en fait avec ce qu'elles sont en droit, plus l'Église aura d'obligations envers elles. En effet, «elles sont par leur nature même ordonnées d'abord et avant tout au service de fins sociales, nationales, temporelles. De plus, étant des organismes vivants et vigoureux, — sans quoi elles ne méritent même pas le nom d'universités, — elles impriment à ceux qui les dirigent et à ceux qui les fréquentent un certain caractère moral, bien marqué et bien défini, tantôt bon, tantôt mauvais, et auquel on ne saurait échapper⁹.» On saisit, dans la conception de Newman, la lutte que se livrent la tradition et la modernité.

6. J.H. NEWMAN, *L'Idée d'université définie et expliquée. Les discours de 1852*, Traduction de Edmond ROBILLARD et Maurice LABELLE, Introduction et notes de Edmond ROBILLARD, [s.l.], Desclée de Brouwer, 1968, 513 p., p. 448 (*Textes newmaniens*, publiés par L. BOUYER et M. NÉDONCELLE, vol. 6) [À l'avenir: *L'Idée*.]

7. *L'Idée*, p. 29-30.

8. *L'Idée*, p. 409.

9. *L'Idée*, p. 393.



John H. Newman (1801-1890), éminente figure du catholicisme anglais au XIX^e siècle.

En 1930, l'Américain Abraham Flexner propose sa vision de l'université moderne idéale¹⁰, inspirée du modèle allemand, et que les meilleures universités d'Angleterre et des États-Unis pourraient incarner dans les années 1920, moyennant les réformes qu'il proposait. L'université de Flexner contraste avec celle de Newman, comme le souligne Clark Kerr. Tandis que cette dernière avait pour raison d'être la conservation du savoir et sa transmission à une élite d'étudiants de premier cycle, celle de Flexner, excluant les *undergraduate students*¹¹, se consacrerait au haut enseignement et à la recherche, particulièrement en science. Pour lui, l'université est «an institution consciously devoted to the pursuit of

-
10. Abraham FLEXNER, *Universities, American, English, German*, Introduction par Clark KERR, London, New York, Oxford University Press, 1968 [1^{re} éd., 1930], p. 3 [à l'avenir: *Universities*]. Le chapitre premier, intitulé «The Idea of a Modern University», établit le lien avec l'essai de Newman.
11. Des établissements d'enseignement secondaire prolongeraient la formation reçue dans les *high schools*, de 13 à 17 ans, et prépareraient aux études supérieures, qui commenceraient à 20 ou 21 ans (*Universities*, p. 49, 53, 56, 215). L'université serait ainsi libérée de l'éducation morale et de la formation religieuse des jeunes gens (*Universities*, p. 224). Il n'y aurait pas de place non plus à l'université «for denominational religion, which involves a bias» (*Universities*, p. 29). Cette opinion ne pouvait que répugner aux Canadiens français. Les établissements voulus par Flexner font penser, au moins par la durée totale des études secondaires, aux collèges classiques. L'implantation de cette réforme aurait sensiblement éloigné le système universitaire américain du modèle d'Oxford ou de Cambridge.

knowledge, the solution of problems, the critical appreciation of achievement, and the training of men at a really high level¹²». Mais l'université devrait résister aux pressions matérialistes du milieu¹³ et privilégier la recherche fondamentale et désintéressée¹⁴. D'autres types d'établissements devraient former les ingénieurs et les techniciens. Ce n'était donc pas des écoles professionnelles, et seules la médecine et le droit trouvaient grâce à ses yeux en raison de leur longue tradition humaniste. Flexner et Newman s'entendent sur l'unité organique nécessaire à l'université — une unité d'ailleurs nullement incompatible avec la diversité —, et sur la noblesse de sa mission: «A genuine university is, I have urged, an organism, characterized by highness and definiteness of aim, unity of spirit and purpose¹⁵.» L'université doit se consacrer à sa mission propre, dont la précellence n'est plus à démontrer: «Intensive study of phenomena under the most favorable possible conditions — the phenomena of the physical world, of the social world, of the aesthetic world, and the ceaseless struggle to see things in relations — these I conceive to be the most important functions of the modern university¹⁶.» Le contexte démocratique ne change pas le caractère élitiste de l'université, même si son recrutement, de plus en plus méritocratique, s'élargit considérablement¹⁷. Les progrès de la science et des techniques, loin de diminuer l'importance des disciplines humanistes, en soulignent plutôt la nécessité¹⁸. Parmi ces disciplines, Flexner mentionne la philosophie, mais, de façon caractéristique, garde le silence sur la théologie, sauf pour affirmer qu'elle a fait son temps et que, sans l'intensité du sentiment religieux dans le pays, l'université allemande l'aurait délaissée¹⁹. Embrassant plus complètement la modernité que Newman, Flexner ne renonce pas, tant s'en faut, à la grande tradition universitaire des études désintéressées. Par rapport à l'université de la seconde moitié du XX^e siècle, instrumentaliste et productiviste, son idéal universitaire se révèle franchement traditionaliste.

Trente ans après Flexner, un Français cette fois, Georges Gusdorf, reprend la question de l'université. L'université française est presque inexistante au XIX^e siècle. Ce paradoxe, cette anomalie se reflète jusque dans le vocabulaire. *Université* désigne en France l'ensemble de l'enseignement public et, plus particulièrement, le corps des maîtres des trois ordres ou degrés. Ainsi s'explique que l'étude classique de Paul Gerbod sur *la Condition universitaire en France* porte essentiellement sur l'enseignement secondaire²⁰. L'enseignement supérieur est dispensé par les facultés, non regroupées au sein

12. *Universities*, p. 42.

13. *Universities*, p. 43.

14. Les universitaires doivent pouvoir explorer les phénomènes de la vie sociale, mais «without responsibility for action» (*Universities*, p. 10).

15. *Universities*, p. 178-179.

16. *Universities*, p. 23.

17. «Democracy needs many types of opportunity and training; they do not necessarily all or mostly belong to universities» (*Universities*, p. 245).

18. *Universities*, p. 20.

19. *Universities*, p. 327, 330.

20. Paul GERBOD, *La Condition universitaire en France au XIX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1965, 720 p.

d'établissements méritant le nom d'universités, et par les grandes écoles. La plupart des professeurs de faculté ne s'adonnent pas à la recherche. Si le fonctionnement des facultés est réformé, de 1877 à 1883, par une série de lois et de décrets, il faut attendre 1896 pour voir les facultés de chaque ressort académique réunies en une université²¹. Même après ce progrès, l'université française, écrasée par la centralisation administrative et par le poids excessif de la Sorbonne, souffre d'un déficit d'autonomie et n'a pas conscience de former une communauté engagée solidairement, professeurs et étudiants, dans la recherche de la vérité et la promotion de la haute culture.

«L'Université est une communauté autonome des enseignants et des enseignés²²», mais les facultés du XIX^e siècle ne respectent absolument pas l'idéal médiéval: «L'Université correspond, dans son exigence même, précise Gusdorf, à l'idée d'un *studium generale*, d'une totalisation des connaissances qui débouche en fin de compte sur une connaissance de la totalité²³.» Gusdorf serait prêt à faire une exception pour l'université de Strasbourg, que les vicissitudes de l'histoire ont associée au modèle allemand pendant presque un demi-siècle: «L'Université de Strasbourg est la seule Université française complète²⁴.» L'éparpillement des facultés françaises est aggravé par la distance qui se crée entre les facultés professionnelles et les facultés «académiques». Pis encore, ni en Grande-Bretagne, ni en Allemagne, ni aux États-Unis ne s'observe le divorce entre les facultés des sciences et les facultés des lettres caractéristique de l'université française. Les réformes universitaires du XIX^e siècle s'inspirent de considérations idéologiques évidentes et ne sont pas étrangères à la loi de 1875 autorisant la fondation d'universités libres ou instituts catholiques.

Le groupe universitaire, écrit Victor Karady, a tôt fait de s'organiser en véritable *lobby* réformiste sous la bannière de savants prestigieux (Pasteur, Taine, Renan) et de porte-parole aux compétences tacticiennes reconnues (Lavis, Boutmy), sans refuser le soutien politique des députés et sénateurs qui leur étaient favorables ou de banquiers juifs et protestants, prêts à financer promptement un mouvement pour le renouveau d'un enseignement supérieur non seulement efficace mais aussi laïque et anticlérical²⁵.

La réforme se place sous le signe du «positivisme athée²⁶». Les facultés de théologie catholique, d'ailleurs non reconnues par le Saint-Siège et concurrencées par les grands séminaires, végètent jusqu'en 1885, date où elles sont supprimées, sort qui sera épargné aux

-
21. Victor KARADY, «Les universités de la Troisième République», dans Jacques VERGER, sous la direction de, *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, 432 p., p. 323-365.
 22. Georges GUSDORF, *L'Université en question*, Paris, Payot, 1964, 222 p., p. 93 [à l'avenir: *L'Université en question*].
 23. *L'Université en question*, p. 20.
 24. *L'Université en question*, p. 177.
 25. V. KARADY, «Les universités de la Troisième République», p. 324.
 26. V. KARADY, «Les universités de la Troisième République», p. 326.

facultés protestantes²⁷. «Or, commente Gusdorf, quelque opinion que l'on puisse avoir soi-même en ce domaine, on doit reconnaître, surtout si l'on a quelque peu fréquenté de grandes Universités françaises, que l'absence de la théologie en ce foyer où convergent toutes les connaissances humaines appauvrit l'ensemble, comme elle appauvrit d'ailleurs la théologie elle-même, privée de contacts vivifiants, et vouée à une sorte de rumination morbide²⁸.»

L'université française n'a vraiment rien de newmanien; elle n'intéresserait Flexner que parce qu'en principe il ne s'y fait pas d'enseignement secondaire, domaine des lycées et des collèges communaux. Comme Flexner, Gusdorf conçoit l'université de façon organique et lui assigne pour fonction la recherche désintéressée et la promotion de la haute culture:

Les Universités devraient être le lieu privilégié où l'homme reçoit sa formation d'homme. On n'y viendrait pas faire l'apprentissage d'un métier; on n'y ferait pas seulement provision de connaissances hâtivement accumulées. L'étudiant pourrait acquérir sa spécialisation professionnelle après son passage à l'Université, au cours d'un stage dans une de ces écoles d'application, dont les programmes seraient résolument utilitaires et pédagogiques. Mais le temps de l'Université serait celui des études désintéressées, le temps de la libre entreprise intellectuelle²⁹.

C'est affirmer haut et fort le «primat de la culture par rapport aux préoccupations techniques et professionnelles³⁰». Gusdorf épouse une opinion analogue à celle de Newman à propos des humanités et des sciences pures: «La culture désintéressée, en augmentant l'envergure intellectuelle, multiplie les possibilités de la réflexion, et son efficacité. La haute culture confère à celui qui l'a acquise la possibilité de donner à toute activité la valeur d'une activité libérale³¹.» Cette suprématie obligée de la culture générale dans le haut enseignement contredit l'idée d'université de masse. La démocratie court à sa perte si elle pourchasse les élites; elle ne peut exiger de l'université, «maîtresse d'humanité³²», que sa collaboration à la circulation des élites³³. En passant du contrôle de l'Église à celui des États nationaux, l'université a été appelée à former les cadres de la nation, ses élites dirigeantes³⁴. C'est par la haute culture désintéressée qu'elle s'acquitte le mieux de cette fonction. «L'enseignement supérieur, insiste Gusdorf, le mot même l'indique, est par définition réservé à une élite. Il suppose la constitution d'une aristocratie des intelligences, mise à part pour contribuer au bien commun dans le domaine de la connaissance³⁵.» L'université n'est pas une machine à

27. Victor KARADY, «De Napoléon à Duruy: les origines et la naissance de l'université contemporaine», Jacques VERGER, sous la direction de, *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, p. 275.

28. *L'Université en question*, p. 175.

29. *L'Université en question*, p. 216.

30. *L'Université en question*, p. 215.

31. *L'Université en question*, p. 216-217.

32. *L'Université en question*, p. 173.

33. *L'Université en question*, p. 107.

34. *L'Université en question*, p. 100.

35. *L'Université en question*, p. 114.

diplômes, c'est «un univers de valeurs, un ensemble complexe de relations humaines et un programme de vie³⁶» ou encore «un style de vie, une vie ensemble dans le dialogue et l'amitié³⁷».

Au cours des siècles, la demande sociale à l'égard de l'université a accentué telle de ses fonctions aux dépens de telle autre. Mais les buts fondamentaux de l'université, en dépit des priorités changeantes, se sont ramenés invariablement à trois, rappelle Willem Frijhoff: «To produce learned men, to educate in virtue, or to satisfy the material needs of society. Learning, virtue, utility: the advancement of learning, preparation for the observance of a code of social, moral and religious conduct, and training for high office or the professions³⁸».

Nombre d'auteurs canadiens-français ont traité du haut enseignement³⁹. Au lendemain de la Grande Guerre, sous l'égide de la Ligue d'action française de Montréal, les conférences sur le sujet se sont multipliées. En 1919, M^{gr} Georges Gauthier, premier recteur de la nouvelle Université de Montréal, a cerné *la Mission de l'université*⁴⁰, et en particulier de l'université catholique. Son texte s'inspire de Newman, qu'il admire et cite souvent. La base de l'université, c'est la communication orale, de maître à disciple, du savoir et de la culture, c'est donc une relation humaine. Mais à la différence de Newman, il considère que la recherche est aussi l'affaire de l'université. Il pense que ce qui est en jeu, c'est «l'avenir de notre jeunesse, de notre province, de notre pays». Il choisit de s'en tenir à des considérations générales, à l'exclusion d'autres aspects jugés par lui importants:

la préparation de nos jeunes gens, dans une faculté des sciences bien organisées, aux diverses carrières industrielles qui s'ouvrent devant eux; la création d'une école des sciences politiques et sociales, d'une faculté des lettres avec le complément nécessaire d'un cours de philosophie supérieure qui donne à nos professeurs, à nos élèves, au public instruit, la solution de certains problèmes; la préparation du personnel enseignant et l'attribution des principales chaires de nos facultés et de nos écoles à des professeurs de carrière; le développement de nos laboratoires d'analyse et de recherches; la création de pensions de retraite pour nos vieux professeurs.

36. *L'Université en question*, p. 111.

37. *L'Université en question*, p. 115.

38. Willem FRIJHOFF, «Patterns», dans Walter RÜEGG, éditeur général, *A History of the University in Europe*, vol. 2, Hilde de Ridder-Symoens, éditeur, *Universities in Early Modern Europe (1500-1800)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, xxv-693, p. 43-110, voir p. 43.

39. On trouvera d'intéressantes notes sur l'idée d'université, sur les universités américaines et canadiennes, sur l'enseignement supérieur au Canada français et sur l'histoire de l'Université de Montréal dans Olivier MAURALT, *Propos et Portraits*, Montréal, Bernard Valiquette, 1940, 299 p. Un ouvrage de Jean Bruchési est aussi très utile: *L'Université*, Québec, Presses universitaires Laval, 1953, 117 p. Ses quatre chapitres ont pour titre: «Origine et évolution de l'université», «Université, religion et culture», «L'université au sein de la nation» et «L'université canadienne».

40. Georges GAUTHIER, *La Mission de l'université*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 32 p. (Conférence prononcée le 13 novembre 1919).

Cela équivaut à modifier l'identité de l'étudiant, qui passerait «des fabriques de médecins et d'avocats⁴¹», selon l'expression reprise par Antonio Perrault, à un véritable enseignement supérieur, préoccupé de haute culture, de grands principes, des méthodes pour s'approcher de la vérité, d'humanisme désintéressé plutôt que de techniques et de recettes de praticiens. Mais le rôle premier de l'université reste l'enseignement de toutes les branches du savoir et, à cet égard, s'affirme la supériorité, au moins de droit, de l'université catholique: elle seule peut être l'université dans sa plénitude car, chez elle, la théologie couronne, ordonne et unifie les savoirs, de façon sûre et féconde, puisque l'Église est «la plus grande puissance doctrinale du monde». La liberté de la pensée et de la recherche n'en est pas menacée puisque, soutient M^{gr} Gauthier, «si j'ai le devoir de me soumettre à la vérité, j'ai le droit de discuter ses raisons». L'université catholique proclame «la pure et vraie doctrine».

En 1920, Antonio Perrault traite du *Professeur d'université*⁴². Il est convaincu que, «en matière d'enseignement supérieur, nous piétinerons sur place aussi longtemps que le haut savoir sera abandonné chez nous aux amateurs plutôt qu'à un personnel stable de professeurs⁴³». La haute culture, la science véritable, la recherche, la mission générale de l'université sont à ce prix. D'autant que l'université n'existe pas pour elle-même; elle est au service de la jeunesse et de la société. La jeunesse universitaire a besoin de maîtres; ces maîtres, elle peut difficilement les trouver parmi des amateurs, professeurs à temps partiel. L'université est une communauté ordonnée à la connaissance: «Entretenir, par le contact prolongé des hommes d'études avec les jeunes gens, la haute culture intellectuelle, faire contribuer les efforts des uns et des autres à l'avancement de la science, constituent les principales fonctions des universités contemporaines⁴⁴.» Le professeur doit consacrer du temps à une relation personnelle enrichissante avec l'étudiant, dont résultera une atmosphère bienfaisante, car l'étudiant doit viser non seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi la formation morale: «anoblissement du cœur, parachèvement du caractère⁴⁵».

Mais la société aussi a des droits, qui deviennent pour le professeur des devoirs. Le rayonnement du professeur doit franchir les murs des amphithéâtres et, par là, il devient l'intellectuel dans la cité. Perrault multiplie les notations pour bien rendre sa pensée: «des guides de la pensée moderne», «des personnages publics tout en demeurant hors des partis politiques», «des conducteurs de la démocratie», «les guides de la pensée nationale et les hauts conseillers de la nation⁴⁶». Bref, les professeurs d'université doivent «prendre publiquement position sur des questions d'ordre général» s'ils veulent éviter de «constituer une élite fermée, égoïste⁴⁷».

-
41. Antonio PERRAULT, «Le professeur d'université», dans A. PERRAULT, *Préparons les cadres*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 16.
42. Antonio PERRAULT, «Le professeur d'université», p. 5-49.
43. A. PERRAULT, «Le professeur d'université», p. 43.
44. A. PERRAULT, «Le professeur d'université», p. 10. L'italique est de moi.
45. A. PERRAULT, «Le professeur d'université», p. 14, 29.
46. A. PERRAULT, «Le professeur d'université», p. 37, 41.
47. A. PERRAULT, «Le professeur d'université», p. 40.

L'étudiant est homme; il est aussi un être national. À ce double titre, il est titulaire de droits. En 1935, Hermas Bastien montre que, «dans l'ordre naturel, le droit à l'éducation nationale découle des droits de la personne humaine». L'étudiant a droit à tout le perfectionnement culturel qu'autorisent les ressources du milieu national. Le nationaliste ne peut se désintéresser de l'université: d'une part, on découvre «dans le droit naturel le fondement du nationalisme canadien-français»; d'autre part, «l'on appelle nationalisme la doctrine qui revendique les droits à l'usage paisible des bienfaits du milieu culturel et l'exercice des droits qui y trouvent leur fondement⁴⁸». L'étudiant canadien-français exigera à juste titre que l'université soit canadienne-française, c'est-à-dire catholique et nationale. C'est la thèse d'Esdras Minville, toujours en 1935⁴⁹.

Minville, fidèle à Gauthier et à Perrault, le déclare: «Avec l'Université, foyer de pensée et de culture, centre de directives sociales et de formation des élites, nous touchons au sommet, à la clef de voûte de l'enseignement, donc à l'une des institutions maîtresses de la nation⁵⁰.» Aussi «le premier devoir national de l'Université c'est de s'affirmer nettement, ouvertement, sans l'ombre même d'une équivoque, comme une institution nationale⁵¹». L'université canadienne-française doit «incarner aux yeux de la multitude le prestige intellectuel français et la fidélité à la foi catholique»: «En fait, de l'Université devrait jaillir spontanément le plus puissant acte de foi en la culture française reprise et vivifiée par l'esprit catholique [...]»⁵². Car l'université n'est pas une juxtaposition anarchique de savoirs: ayant à «éclairer et guider la nation, [à] la doter d'une élite», elle «doit incarner une doctrine⁵³». Par conséquent, ce que l'étudiant

est en droit de chercher à l'Université, c'est d'abord une ambiance, une atmosphère qui ferait qu'un Canadien français s'y sentirait chez lui, éprouverait en quelque sorte la sensation de se trouver dans un milieu où l'on ne se contente pas «d'apprendre des métiers et de former des spécialistes murés dans leurs spécialités», mais où l'on tâche avant tout de former des hommes, de former des chefs. Atmosphère qui ne peut être autre chose qu'une émanation de l'esprit même de l'institution⁵⁴.

Fête patronale et messe du Saint-Esprit

Avant M^{gr} Gauthier, Antonio Perrault et Esdras Minville, Lionel Groulx avait ébauché la réflexion sur l'université canadienne-française idéale. Il avait une certaine expérience des milieux universitaires européens et pouvait comparer. La Minerve, à Rome,

48. Hermas BASTIEN, «Le droit naturel et positif», dans le collectif *L'Éducation nationale*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, p. 23-40, voir p. 23-24, 31, 34, 37.

49. Esdras MINVILLE, «L'éducation nationale à l'université», dans le collectif *L'Éducation nationale*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, p. 189-209.

50. E. MINVILLE, «L'éducation nationale à l'université», p. 189.

51. E. MINVILLE, «L'éducation nationale à l'université», p. 190.

52. E. MINVILLE, «L'éducation nationale à l'université», p. 194.

53. E. MINVILLE, «L'éducation nationale à l'université», p. 198.

54. E. MINVILLE, «L'éducation nationale à l'université», p. 195.

où il avait obtenu ses doctorats en théologie et en philosophie, lui était apparue bien poussiéreuse et arriérée. La jeune université de Fribourg, où il avait commencé une licence ès lettres, interrompue par la maladie, l'avait enthousiasmé. Des conférences à l'Institut catholique de Paris et à la Sorbonne avaient fini de lui apprendre ce qu'est une université et ce qu'est un professeur de faculté.

Signe d'une certaine reconnaissance sociale, Groulx est invité au cours de ces années à prêcher à la fête patronale de l'université et à la messe du Saint-Esprit. Le 8 décembre 1910, à la cathédrale de Montréal, il donne un sermon intitulé *les Devoirs d'une université à l'égard de la vérité*⁵⁵. Selon les lois du genre, prenant comme exemple l'Immaculée-conception, reine des docteurs et des apôtres, le prédicateur affirme avec force que l'université catholique est «après le magistère suprême de l'Église, l'organe [le] plus puissant pour la diffusion doctrinale» et le service de la vérité. Mais à une époque où le modernisme trouble même les établissements patronnés par l'Église, l'université catholique ne peut remplir son rôle si elle ne place pas au sommet la science religieuse et si elle ne veille pas scrupuleusement à maintenir l'orthodoxie et la fidélité à Rome. Dans ce sermon, la vérité désigne surtout la vérité religieuse, théologique, de laquelle dépendent toutes les autres vérités. Cette règle, de portée universelle, s'applique parfaitement à la situation particulière du Canada français: «ce n'est pas lorsque ce peuple est en pleine crise d'âge, qu'il conviendrait de l'arracher à sa mère». Il revient à l'université catholique de cultiver chez la jeunesse d'aujourd'hui «la fierté, ou, pour employer le langage énergique d'un grand écrivain, l'orgueil de la vérité».

De cette lourde responsabilité découlent, pour les professeurs et les étudiants, des vertus à cultiver et des devoirs à remplir:

Il est à l'acquisition de la science des conditions intellectuelles et morales.
Il y faut un équilibre parfait des facultés. Il y faut de la prudence et de l'humilité: conditions d'une intelligente et saine critique. Il y faut la pureté du cœur: condition d'une intelligence éclairée. Il y faut une volonté forte: condition des œuvres patientes et considérables.

Invoquant la figure de Pasteur, le prédicateur rappelle un peu abruptement aux professeurs la grandeur de leur mission. Feront-ils de l'université un milieu où la jeunesse viendra fortifier sa foi, sa foi religieuse mais aussi sa foi profonde dans le sérieux de la vie, et cultiver ses idéaux en les fortifiant «de tout ce que peuvent rendre de substantielle réalité, une raison plus ferme et plus haute, une expérience plus concrète et plus large» ?

C'est dans notre université, à défaut de milieux familiaux suffisamment aptes, c'est là, et là seulement, dans une société jeune et démocratique comme la nôtre, que les supériorités intellectuelles qui contribuent le plus

55. L.-A. Groulx, *Les Devoirs d'une université à l'égard de la vérité*, 8 décembre 1910, 14 f., Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel-Groulx, FLG 10 14.

au progrès de la civilisation, pourront trouver leur terrain de culture. Et quand l'on fait attention aux répercussions d'un tel enseignement; quand on compte cette foule de jeunes prêtres, avocats, médecins, polytechniciens qui se répandront demain à travers le pays, pour y porter, quoi qu'ils fassent, les leçons reçues, il y a de quoi réfléchir et nous effrayer.

Le professeur doit sans cesse se redire que «le progrès économique comme le progrès social d'un pays est indissolublement lié au progrès de la vérité». En somme, «c'est la race, c'est le pays, c'est l'Église qui attendent, qui se promettent les fruits de notre apostolat». Non seulement le professeur blasé n'a pas le droit d'écraser les aspirations nobles de la jeunesse, mais encore il doit se ressaisir et les soutenir. L'université, c'est donc aussi une relation entre maîtres et élèves.

La tâche de l'étudiant n'est pas facile non plus. Car le temps des études coïncide avec «l'heure des crises terribles de l'adolescence et de la jeunesse, quand, dans le heurt fou des passions, se joue avec l'éternité d'une âme l'avenir d'un caractère et l'avenir d'un esprit».

Sans jamais que le mot ne soit prononcé, c'est l'idée d'une communauté universitaire qui se profile, avec une raison d'être commune, où la responsabilité de chacun est engagée:

Quand les sources de la vérité tarissent ou se corrompent, ce n'est pas seulement aux veines du peuple que le poison s'attaque; ce ne sont pas seulement des affaires, des comptoirs qui croulent, pas seulement une race qui se suicide dans les luttes stériles de l'anarchie doctrinale et dans l'abaissement graduel des mœurs, non, catholiques, étudiants, professeurs catholiques, citoyens de la cité future, élevons nos regards plus haut: c'est à l'âme d'un peuple, c'est à son éternité que le poison s'attaque [...]

Le 6 octobre 1915, c'est à l'occasion de la messe du Saint-Esprit que le prédicateur réfléchit sur «le devoir des universitaires⁵⁶». En assistant à cette messe, professeur et étudiants font ensemble un acte de foi en l'Esprit-Saint. Encore une fois, l'idée d'université comme communauté est sous-entendue; sa loi est la collaboration. Y adhérer est du devoir des uns et des autres car Groulx dit, s'adressant aux étudiants: «C'est un droit, pour vous, de demander à vos maîtres la vérité et une direction morale, comme c'est un devoir pour eux de donner à vos esprits la vérité, à vos volontés la vertu. Mais vous avez le devoir en retour d'apporter à vos maîtres votre collaboration respectueuse, intelligente et active.»

Les étudiants croyants doivent à Dieu l'étude, «qui est la prière des intelligences».

56. «Le devoir des universitaires. Devoir des professeurs, devoir des étudiants. — Devoir intellectuel, devoir social. — L'honneur de notre race et de notre foi. Texte du sermon prononcé à la messe du Saint-Esprit par M. l'abbé L.-A. Groulx, professeur d'histoire du Canada», *Le Devoir*, 7 octobre 1915.

Professeurs et étudiants ont des devoirs que le contexte international et national rend plus urgents. Dans une allusion à la Première Guerre mondiale, Groulx évoque «cette nuit noire où l'humanité se sent poussée»: «Nous n'avons plus à apprendre le retentissement prodigieux des doctrines qui tombent des chaires d'université. L'effroyable chaos où se débat l'Europe et un peu tout l'univers nous avertit que la vérité trahie se ménage toujours de terribles revanches.» Le contexte national, c'est d'abord la dépendance intellectuelle: «Notre *colonialisme intellectuel*, si j'ose ainsi parler, nous crée un danger spécial. Peuple jeune, ne vivant pas d'une vie intellectuelle qui nous soit propre, autonome, obligés d'aller puiser au dehors et d'en subir les influences, Dieu sait combien de nos jours nous courons le grand risque de nous abreuver à des sources troubles.» Le contexte national, c'est aussi l'isolement au sein d'un monde anglo-protestant. Le devoir du témoignage chrétien engage l'honneur du Canada français:

Isolés au milieu de peuples étrangers à nos croyances, forcés de mettre en parallèle constant la valeur sociale de nos doctrines avec celles des autres races, nous élaborons chaque jour une apologétique vivante où se trouve engagé l'honneur de notre foi. Il ne peut être indifférent à l'Église que nous soyons ou ne soyons pas un peuple cultivé, que nous sachions ou ne sachions pas résoudre nos problèmes sociaux, que tombe ou que se relève le niveau de notre moralité publique.

Voilà quelques-unes des raisons du devoir des universitaires.

Groulx invite les universités catholiques à se livrer à un examen de conscience et à se demander

si elles répondent vraiment aux fins de leur fondation; si, par la compétence de leurs professeurs, par la perfection de leurs méthodes, surtout par le culte de la vérité, elles sont organisées pour un magistère catholique; [...] si par leur doctrine morale, par la dignité de vie de leurs professeurs et de leurs étudiants, elles sont un rayonnement de haute moralité dans leur pays; si les élèves qui sortent de leur sein en emportent vraiment l'empreinte catholique; s'ils représentent une force de vérité, une force sociale que l'on puisse utiliser pour le service de l'Église et de la société civile.

Convaincus de la gravité de l'heure et de leur devoir, les professeurs s'efforceront d'être des maîtres catholiques. Ils refuseront de s'enfermer dans leurs études professionnelles et accorderont du temps à la vérité religieuse, nécessaire à l'équilibre de leur formation intellectuelle: c'est «en vain, messieurs les professeurs, que vous prétendriez à une formation normale et complète de vos esprits, en vain que vous oseriez prétendre à la compétence et à la mentalité de professeurs catholiques, sans une haute intelligence de votre foi». Autrement, même dans les intelligences hautes et cultivées, on aura à déplorer «ces incohérences dans les idées, ces fluctuations de doctrine, ces imprécisions, ces incertitudes qui trahissent un déséquilibre profond».

Des étudiants, le prédicateur réclame le triple devoir professionnel, social et intellectuel. En effet, «il s'agit dans tous les pays de savoir à qui appartiendra le gouvernement des esprits. Et cet honneur de gouverner la pensée humaine, qui est un droit pour le catholicisme, ne peut lui appartenir, cela va de soi, que si les catholiques accomplissent sans défaillance leur devoir envers la vérité.»

Le devoir professionnel des étudiants comporte d'abord l'acquisition de la vérité religieuse, comme chez les professeurs; ensuite celle de la compétence professionnelle. Être les plus instruits, les plus renseignés des avocats, des médecins, des notaires, des professeurs, des journalistes, des ingénieurs, des industriels, des agriculteurs. C'est par la valeur personnelle que l'on peut prétendre au rôle de dirigeant.

Le devoir social impose de se préoccuper des «travailleurs que courbe la lourde tâche quotidienne»; il faut s'efforcer de devenir des chefs catholiques sociaux. Pour les étudiants, le devoir social est principalement d'ordre intellectuel. Et Groulx exhorte d'abord les étudiants à croire énergiquement au devoir intellectuel: «Il faut cette foi tenace dans un pays où l'on n'y croit pas ou d'une foi trop impratique ou trop superficielle; dans un pays où la culture de l'esprit est trop souvent considérée comme un luxe de l'autre saison». Il les presse aussi de placer très haut leur ambition: «Et je vous dis que de vous, jeunes catholiques de l'enseignement supérieur, de vous, jeunes catholiques de race française qui voulez prendre du service dans l'armée du bien, l'avenir a le droit d'attendre l'inauguration d'un mouvement intellectuel catholique et français.» Dans la pensée, les lettres et les arts, insiste Groulx,

notre race et notre foi ont besoin d'avoir pour elles le travail des intelligences. Nous ne les protégerons efficacement que si nous parvenons enfin à créer des œuvres qui imposent par leur supériorité le règne de la pensée catholique et française. [...] Voulez-vous travailler à nous fonder une esthétique canadienne-française établie sur la vieille alliance du bon sens et de la foi?

Il invite les étudiants à faire «qu'il y ait eu une époque dans notre histoire où une jeunesse croyante aura connu par amour du devoir les grandes fêtes intellectuelles, une époque où l'on croyait au sérieux et à la beauté de la vie».

Le questionnaire

Plusieurs copies du questionnaire nous sont parvenues, avec des variantes⁵⁷. Le texte le plus complet s'intitule: «Petite enquête pour définir la mentalité de notre jeunesse étudiante et lui préparer une orientation⁵⁸». Il se divise en deux grandes sections: «Vue générale» et «En particulier». La seconde section se subdivise à son tour en deux parties sans titre, chacune comportant trois points: vie intellectuelle, morale et religieuse; action

57. On suppose que les questionnaires destinés aux jeunes omettent certaines questions.

58. FLG 11 01, [1913].

patriotique, politique et sociale. Dès la première section, un jugement implicite⁵⁹ colore l'ensemble du questionnaire et invite les informateurs à rapporter leurs observations à une norme qui n'est pas définie: la jeunesse universitaire accuse des déficiences dont il s'agit de dresser l'inventaire et de chercher les causes, soit dans le milieu, soit dans l'institution. Les diverses versions se terminent par un *nota bene*, qui diffère de l'une à l'autre. Voici le plus intéressant pour notre propos: «Si vous trouvez à reprendre à la mentalité et à la conduite de la jeunesse étudiante, quelles sont, d'après vous, les causes du mal ? Causes éloignées ? Causes prochaines ? Quels remèdes proposeriez-vous ? Y a-t-il amélioration ? Avançons-nous ou reculons-nous ?»

La section «Vue générale» se lit ainsi:

1^o Quelle est la vie *intellectuelle, morale, religieuse* de notre jeunesse étudiante ?

2^o Quelle conception se fait-elle de l'action *patriotique, politique, sociale*, et comment s'y prépare-t-elle [?]

3^o Quel est l'ensemble des causes, éloignées ou prochaines, qui, dès le seuil de l'université, paraissent arrêter ou déprimer la vie intellectuelle, morale, religieuse de l'étudiant ? Serait-ce la *qualité* de l'éducation collégiale ? seraient-ce les influences du milieu *montréalais*, du milieu *canadien* ? seraient-ce les défauts de l'organisation universitaire ?

On le voit, dès avant la réorientation de sa carrière dans l'enseignement universitaire, Groulx veut contribuer à la réforme de ce dernier de même que, avec un empressement jugé intempestif chez un tout jeune ecclésiastique, il avait voulu moderniser les méthodes de l'enseignement secondaire. Cela révèle de l'esprit critique et un goût très vif pour l'action, sous l'impulsion du désir de servir Dieu, l'Église et la patrie, de même que l'ambition de jouer un rôle. Se manifestent en outre une grande sensibilité aux besoins du temps présent et la conviction de la nécessité de déployer des moyens à la mesure des défis nouveaux.

Sur la vie intellectuelle, Groulx pose six questions⁶⁰:

a) Quelle ambition de culture intellectuelle parmi la jeunesse étudiante ?

b) Quelle conception *s'y fait-on*, et *faudrait-il se faire*, du devoir intellectuel du jeune canadien-français à *l'heure actuelle* ?

c) Quelles sont les lectures habituelles, favorites des étudiants ? Auteurs, revues, journaux ?

d) Sujet des conversations ? S'y préoccupe-t-on et dans quelle

59. Le père Samuel Bellavance s'en était peut-être avisé: «Je relis votre questionnaire. Il me paraît superflu de répondre. Vous savez tout aussi bien que moi ce qu'il faut penser sur chaque point. Sur tous les points: des exceptions, de belles exceptions... et c'est tout» (S. BELLAVANCE à L.-A. Groulx, 15 décembre 1913, FLG).

60. Certaines copies en ramènent le nombre à cinq ou même à quatre.

mesure des choses de l'esprit et de problèmes de l'heure présente ?

e) Que valent les prétextes de temps, d'études professionnelles comme excuses de l'inertie intellectuelle ?

f) Que pourrait faire l'Université pour aviver la vie intellectuelle des étudiants ?

L'enquête se porte ensuite sur la vie morale.

a) Quelles sont les tentations et les périls du côté de la chasteté — forme et gravité ? de la justice, de l'honnêteté dans l'accomplissement du devoir professionnel⁶¹ ?

b) Les amusements des étudiants ?

c) Les professeurs ont-ils conscience d'un rôle d'éducateur catholique à remplir ?

Cette dernière question n'a rien de surprenant. Groulx ne cessait de se mettre en garde et de mettre en garde ses confrères des collèges contre la tentation d'oublier leur sacerdoce, d'oublier que, professeurs, ils doivent toujours être des prêtres-éducateurs. Et c'est cet apostolat qui, en définitive, justifie la place du prêtre dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

Sur la vie religieuse, les questions diffèrent selon les versions. L'une compte trois interrogations:

a) Quelle conception manifestent les étudiants du rôle de la religion dans la vie individuelle et sociale ?

b) Quels sont les dangers que peut courir leur foi ?

c) Les autorités universitaires pourraient-elles faire quelque chose pour perfectionner l'instruction religieuse des étudiants et leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux ?

Une autre invite les étudiants, vraisemblablement, à comparer leur expérience avec celle du collège:

a) L'écart entre les pratiques pieuses du collège et celles du monde. Causes ?

b) Quelle conception emportent les collégiens du rôle de la religion, de la piété dans la vie individuelle et sociale ?

Une troisième version détaille la question sur le rôle de la piété: «Routine, traditionalisme irréfléchi ou piété vivante ? Place que l'on fait dans sa vie au catholicisme, à sa loi morale, aux sacrements ?»

L'enquêteur semble donc partir d'un certain nombre d'hypothèses qu'il veut sans doute vérifier, mais qu'il tient déjà pour acquises ou peu sans faut: les étudiants souffrent d'inertie intellectuelle; leur vie morale et religieuse est déprimée. Mais les professeurs et les

61. Une autre version est plus détaillée: «[...] de l'honnêteté en politique, en affaires, dans l'accomplissement du devoir professionnel ?»

autorités universitaires ne sont pas sans reproche en ce qui concerne leurs responsabilités dans la vie morale et religieuse anémiée des étudiants. L'enquêteur se fait plus discret à propos de leurs responsabilités à l'égard de l'inertie intellectuelle car son travail ne porte pas sur l'université canadienne-française en elle-même, dont le dénuement et les carences appelleraient une autre enquête.

Groulx veut enfin savoir si les étudiants ont conscience que l'action est pour eux un devoir en leur triple qualité d'homme, de chrétien et de patriote. On sera frappé de l'absence de questions sur l'action proprement religieuse, d'autant plus étonnante que c'est là l'un des buts premiers de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, que Groulx a contribué à fonder et qu'il a toujours encouragée. Voici d'abord les questions sur l'action patriotique, ou nationale selon d'autres versions:

- a) Quel est le «credo» patriotique de la jeunesse actuelle ?
- b) Apporte-t-elle quelque souci à sa préparation pour l'action prochaine ?
- c) Part de dévouement qu'elle donne aux œuvres de défense et d'organisation nationale[s] ?
- d) L'éducation du patriotisme se continue-t-elle à l'Université ?

Groulx considère donc que l'étude n'est pas la seule obligation de l'étudiant, dont on attend aussi une certaine dose d'engagement, même de caractère politique:

- a) Conception du devoir politique ? Les convictions sont-elles déterminées par l'étude et la réflexion ? par les entraînements de famille ? ou par la morale de l'intérêt⁶² ?
- b) Vers quelles doctrines politiques vont de préférence les étudiants d'aujourd'hui ?

Quant à l'action sociale, l'enquêteur se demande si l'on «prend quelque intérêt aux questions sociales» et si l'on «a conscience d'un devoir social à remplir». L'une des versions pose une question plus incisive: «Jusqu'où va le règne de l'égoïsme et de l'individualisme ?» Elle a l'avantage de laisser deviner l'opinion personnelle de l'enquêteur: trop individualistes, les étudiants ne se préoccupent pas assez des questions nationales et sociales, mais leur culpabilité est amoindrie par la responsabilité de l'université, qui paraît négliger l'éducation du patriotisme.

On remarquera que certaines versions du questionnaire invitent les informateurs à relever les termes d'argot universitaire, ce qui implique que l'enquêteur croit que les étudiants constituent une catégorie sociale, que des particularités linguistiques signalent à l'observateur.

62. Dans la version pour étudiants, l'allusion aux entraînements de famille est supprimée et l'on demande si les convictions sont déterminées par la raison ou par l'intérêt.

Les réponses

Combien de personnes ont été sollicitées ? Combien ont répondu ? Je l'ignore. Dans la masse documentaire laissée par Groulx, j'ai retrouvé seulement cinq réponses un peu développées, sans pouvoir garantir qu'il ne m'en a pas échappé⁶³. C'est peu, mais les difficultés de Groulx à Valleyfield et des ennuis de santé ont retardé l'entreprise. La rédaction de son manuel d'histoire du Canada avait d'ailleurs la priorité. Enfin, quand il sera nommé à l'université Laval à Montréal, le temps lui fera défaut et il sera forcé d'abandonner définitivement son projet. Deux réponses viennent d'étudiants en droit de l'université Laval à Québec: Joseph Desilets et Léo Pelland⁶⁴. Finissant, vice-président du comité régional de l'ACJC, ce dernier deviendra avocat et professeur de faculté à Québec, et collaborera aux Semaines sociales du Canada⁶⁵. Six autres correspondants s'occupent de l'enquête, dont trois qui élaborent leur pensée et traitent le cas de l'université Laval à Montréal. L'une de ces réponses est signée par un jeune avocat de Montréal, un des piliers de l'ACJC, promis à une belle carrière comme administrateur et homme d'œuvres: Guy Vanier. Le fondateur de l'ACJC, le jésuite Samuel Bellavance, du scolasticat de l'Immaculée-Conception, à Montréal, en a rédigé une autre. L'aumônier général de l'ACJC, le jésuite Edgar Colclough, offre quelques observations. Deux amis de Groulx, l'abbé Émile Chartier, du séminaire de Saint-Hyacinthe, et l'abbé Joseph-Alfred Langlois, du séminaire de Québec effleurent le sujet. La plus intéressante de toutes les réponses est celle d'Omer Héroux, rédacteur au *Devoir*. Je concède d'emblée que l'échantillon est trop restreint et trop homogène pour refléter l'éventail des opinions qui devaient avoir cours parmi les étudiants et dans la société en général. Quant aux échanges verbaux qu'a certainement eus Groulx avec des confrères ou des étudiants à propos de son enquête, ils n'ont malheureusement pas laissé de traces⁶⁶. Il faudra donc se contenter de ces quatre témoignages.

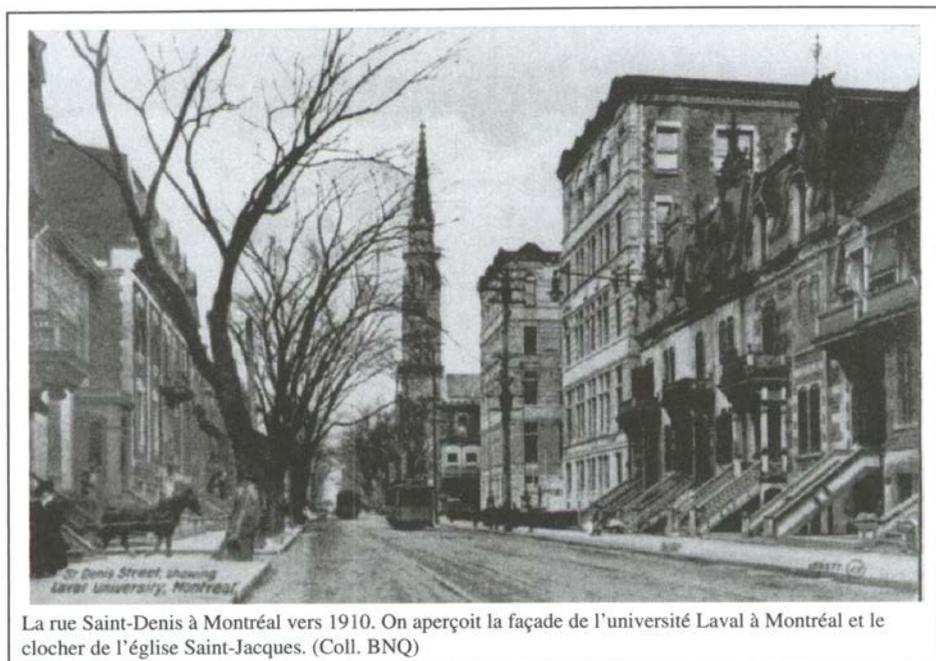
Joseph Desilets juge que la jeunesse est «foncièrement bonne», mais qu'il convient quand même d'insister sur quelques points quand on veut donner une direction à des étudiants: «sauvegarder leur moralité, les mettre en garde contre la bouteille qui fait

63. Une des lettres du père Colclough précède l'enquête proprement dite et ne consacre que deux paragraphes à la question universitaire (Edgard COLCLOUGH à L.-A. Groulx, 14 novembre 1912, FLG). Une lettre de Charles-Ed. Lavergne, postée de Vaudreuil, exprime l'intérêt de son auteur pour l'étude entreprise par Groulx sur la vie universitaire, mais elle semble être restée sans suite (Chs-Ed. LAVERGNE à L.-A. Groulx, 16 janvier 1913 [mis pour 1914 ?], FLG).

64. «Tu as eu bon nez, lui écrit un de ses amis, de rejoindre MM. Pelland et Desilets: ce sont de braves jeunes gens. Il leur manque cependant un petit quelque chose qui les rendrait plus efficaces. Ils savent étudier, prier, parler et vivre, mais... ils ne savent pas rire ni (presque) sourire [... il] faut encore du temps pour abattre les nombreux préjugés qui trottent encore dans la tête des *honnêtes gens*» (Joseph-Alfred LANGLOIS à L.-A. Groulx, 20 octobre 1913, FLG).

65. Voir, par exemple, Léo PELLAND, «L'État et la morale publique», *L'État*, compte rendu des cours et conférences de la 10^e session, Montréal, Secrétariat des Semaines sociales du Canada, École sociale populaire, 1931, p. 208-230.

66. Guy Vanier souhaitait pour sa part une telle conversation pour communiquer plus commodément ses observations et ses impressions. Guy VANIER à L.-A. Groulx, 30 avril 1914, FLG.



La rue Saint-Denis à Montréal vers 1910. On aperçoit la façade de l'université Laval à Montréal et le clocher de l'église Saint-Jacques. (Coll. BNQ)

beaucoup de victimes, leur donner du goût pour le travail, et leur enlever l'attrait qu'a pour eux "l'aurea mediocritas"⁶⁷. Seule une minorité ambitionne de se donner une forte culture intellectuelle⁶⁸. La plupart néglige leur devoir intellectuel, que Desilets définit en ces termes: «nous faire une provision de connaissances qui plus tard nous permettront de résoudre les problèmes qui se poseront». Ce qui est une variation sur le thème de la jeunesse, élite sociale de demain. Selon lui, les étudiants en droit n'ont pas d'auteur favori. Ils lisent peu les revues et ne s'abonnent guère aux publications canadiennes. En revanche, on lit les journaux, ceux de son parti et *le Devoir*, dont la rédaction est estimée. La conversation roule d'ordinaire sur des «niaiseries», sauf chez les plus «rassis», qui abordent les grandes questions politiques. «Somme toute, poursuit Desilets, il faut conclure que la vie intellectuelle chez les étudiants n'en est pas une. C'est une mort.» Reste à expliquer cette situation lamentable. Les étudiants sont, selon lui, à classer en trois catégories. Les deux premières n'ont guère de temps à consacrer à la culture générale: les finissants et les étudiants pauvres, qui doivent travailler pour joindre les deux bouts. La journée de travail de ces derniers dure huit ou neuf heures. Ceux de la troisième catégorie en auraient le temps, mais ils se satisfont de «quatre heures d'inattention aux cours assaisonnées de rires, de jasette, de lecture de journaux».

67. J. DESILETS à L.-A. Groulx, 20 novembre 1913, FLG.

68. La réponse proprement dite de Desilets est conservée dans le fonds Lionel-Groulx sous la cote FLG 11 01; elle est signée J.D.; elle compte 12 feuillets, soit 24 pages.

La vie morale est plus édifiante. La vie désordonnée n'est le lot que de rares exceptions, et c'est l'intempérance qui y mène. Il faut reconnaître qu'à Québec «les occasions de perversissement ne sont pas aussi nombreuses qu'à Montréal». La majorité vont à confesse régulièrement. La fréquentation des jeunes filles lui semble trop répandue et trop précoce. Elle nuit à l'étude, devoir premier de l'étudiant: «Il arrive souvent que ces amoureux vont d'un article du code à l'autre en passant par la lune! Ça allonge et ça fait perdre du temps.» On a tort de ne pas se concentrer sur «la récolte d'idées saines, solides et justes, qui, après tout, sont les seules capables de faire des hommes de direction et de commandement». Le talent, les convictions, la droiture dans la vie privée et dans la vie publique, voilà qui attire la confiance des gens de bien. La meilleure préparation à la vie adulte, c'est encore, pour l'étudiant, l'accomplissement de son devoir d'état. Or, admet Desilets, «nous ne sommes pas assez sérieux dans nos études. Les examens viennent, nous y sommes! Les examens passés, nous n'y sommes plus!»

Les étudiants ont donc le temps de s'amuser. Ils vont au théâtre ou au cinéma une fois par semaine: «le mal n'est pas terrible».

Le plus grand amusement est la petite veillée d'étudiants. Un soir on va chez celui-ci, un autre soir chez celui-là. On joue aux cartes, on fume, on jase. Tout ça, ce n'est pas mal. Mais, ce qui est mal, c'est l'abus de ces petites veillées. C'est surtout cette veillée où l'on boit, ou quelquefois on se «saoule», où l'on débite en guise de farces, des saletés que jamais un quelqu'un qui a du cœur et de la pudeur n'oserait dire devant du monde respectable.

Bref, «les mauvais discours sont le grand mal à combattre chez l'étudiant». Quelques-uns trouvent leur amusement dans des lectures immorales. «Étudiant, on ne lit pas pour s'instruire! Quand on lit, c'est pour passer le temps.»

Et la vie religieuse ? Pour un certain nombre, le régime du collège, soit la messe quotidienne et la communion au moins hebdomadaire, est abandonné pour «le "quod justum" du vivre en catholique». Ce que Desilets considère une pratique convenable ou normale comporte tout de même la messe dominicale, la confession aux deux ou trois mois et la prière matin et soir. Mais il y a un écart; comment l'expliquer ? D'abord la paresse, commune au collégien et à l'étudiant. Puis la disparition à l'université du règlement méticuleux du pensionnat, qui tenait assez bien en échec cette paresse. Toutefois, l'habitude ainsi acquise résiste mal à la fin du cours classique. Mais un groupe d'étudiants se distingue par sa fidélité à la pratique religieuse du collège. «Et ces étudiants ne s'en portent pas plus mal pour tout cela. Bien loin de là, leurs classes sont bien meilleures que celle de bien d'autres.»

Quant à la conception du rôle de la religion dans la vie, elle varie selon la piété de chacun. C'est la conviction qui guide les plus pieux. «Ils se font de ces exercices un entraînement spirituel qui les rend forts pour plus tard, qui les virilise.» Or, pour Desilets, la formation intellectuelle et professionnelle ainsi que la préparation morale à la vie future

définissent *de jure* l'étudiant. Une deuxième classe d'étudiants catholiques ne sont pas des pratiquants aussi exemplaires, mais, fidèles au *quod justum*, ils sont «des gens sur qui on peut compter pour plus tard». Ceux de la troisième classe, peu nombreux, du moins à Québec, font à peine ce qu'il faut «pour être "safe"». Ils risquent à terme «la mort spirituelle [... qui] défait l'homme». On ne peut guère «les compter parmi ceux qui seront plus tard les gens de conviction si nécessaires à notre époque. Ça dépendra du vent!»

Chez la plupart, la routine, «le traditionalisme irréfléchi» n'est pas la cause de leur comportement. Desilets croit d'ailleurs que l'on médite de la foi du charbonnier, qui ne discute pas, et que l'on surestime «celle qui veut avoir dans chaque enseignement qu'elle reçoit le pour et le contre». L'évolution de la France contemporaine, que guette l'anarchisme, le prouve à ses yeux.

L'action nationale et politique n'obsède pas les étudiants: «Franchement, on ne se casse pas la tête à songer à l'avenir du pays! C'en est presque désolant.» Les conversations sérieuses sur la politique sont rares. «S'occuper de l'activité industrielle, commerciale et surtout agricole du pays, se demander ce que nous sommes [...] ce que nous sommes appelés à être plus tard, voilà autant de sujets qui mériteraient considération.» L'action sociale n'attire pas plus l'attention. *De facto*, «la vie de l'étudiant, c'est [...] un temps où l'on passe des examens en prenant bien garde de se rendre malade [...] C'est ça et pas d'autre chose.»

Les étudiants de Québec ne sont pas compliqués et ne ressemblent guère à leurs homologues des grands centres européens, qui ont voyagé, ont lu, se sont exposés aux idées dangereuses.

Nos étudiants sont de bons vivants! Ils n'ont pas d'ambitions! Ils sont à l'université pour passer des examens, afin d'être avocats, médecins, notaires, ingénieurs forestiers, arpenteurs-géomètres!

Ils se proposent d'avoir plus tard une place qui leur rapporte \$1200 à \$2000 par année.

Quand leurs examens leur laissent du temps libre, ils fument, vont voir les filles, vont au théâtre, au scope (ça coûte 15 c[en]ts!).

Voilà, ce n'est pas plus mauvais que ça!

Desilets est donc d'avis que ce qu'il y a le plus à reprendre dans la mentalité de l'étudiant, c'est l'apathie, le manque de sérieux et d'ambition légitime, «qui fait qu'un homme tient non pas seulement à faire un praticien passable, mais un excellent praticien, mais même un expert. Ce n'est pas notre cas. D'abord que nous pouvons faire une besogne passable, nous sommes satisfaits d'avance. Faire de l'excellent! N'en parlez pas à un Canadien français! C'est trop dur.» Ce qu'il faut conseiller à l'étudiant, c'est de cesser d'être volage et de perdre son

temps dans les amourettes. Il faut lui prêcher l'amour de l'étude et de la religion, l'attention aux devoirs envers la patrie.

Un autre étudiant de Québec, Léo Pelland, prend très au sérieux l'enquête de Groulx et y prépare aussi une réponse détaillée⁶⁹, qui tardera un peu parce que, finissant, il a «beaucoup d'étude à faire». Il commence par une comparaison des étudiants de Québec et de Montréal:

Je ne connais Montréal que de réputation. Or, la réputation de la jeunesse universitaire montréalaise n'est certes pas le dernier mot de la louange. Mais je n'en dirai rien, parce que je ne connais pas assez Montréal.

Nos étudiants de Québec jouissent d'une bien meilleure réputation. Nous sommes, en effet, moins nombreux qu'à Montréal, 250 à peu près, répartis dans les facultés de médecine, de droit, et dans les écoles forestière et d'arpentage.

Le milieu est moins bruyant, et les occasions mauvaises sont moins nombreuses, au premier abord⁷⁰.

Au chapitre de la vie intellectuelle, Pelland confirme les dires de Desilets. Le grand nombre se contente du minimum de travail, sauf à «donner le coup de collier final» en dernière année. Les premières années d'université sont gaspillées: ni vie littéraire, ni études d'apologétique ou d'économie politique et sociale. «Nous n'avons pas de cours littéraires à l'Université Laval à Québec, sauf peut-être trois ou quatre par hiver par M. l'abbé Camille Roy, et ce serait, certes, pour nos étudiants un de leurs chagrins les plus vifs de voir l'économie politique devenir matière obligatoire à la licence en droit.»

Pelland opine comme Desilets au sujet de la vie morale: les étudiants de Québec «sont légers, mais on ne peut dire qu'ils sont mauvais», encore qu'un nombre impossible à déterminer se laisse corrompre par l'alcool et le théâtre. Pelland soutient qu'on trouve dans le théâtre actuel «du léger, du risqué, du grotesque, de l'impudence, des nudités [...] et voilà les leçons que l'on va écouter, lorsqu'on veut être un *carabin* comme il faut».

Au témoignage de Pelland, les autorités universitaires à Québec ont mis sur pied «une "organisation religieuse" aussi appropriée qu'il est possible de le souhaiter». L'assistance est nombreuse à la messe dominicale pour les étudiants, où l'instruction est donnée par l'abbé Camille Roy; la Congrégation de la Sainte-Vierge compte 45 membres et la Société de Tempérance, plus d'une centaine. Mais les étudiants pratiquent peu la méditation quotidienne et la direction spirituelle n'est pas courante.

69. Léo PELLAND à L.-A. Groulx, 21 octobre 1913, FLG.

70. Léo PELLAND à L.-A. Groulx, 16 novembre 1913, FLG.

Pelland fouille davantage que Desilets la conception que se fait la jeunesse de l'action patriotique, politique et sociale⁷¹. Il incrimine l'esprit de parti, très fort à Québec, ville politique. Son influence peut être funeste et est même «en voie de tuer chez nous le sens catholique». Québec est une ville libérale au point de vue partisan et, dans une moindre mesure, au point de vue idéologique. Jadis quelque peu voltairienne, elle était naguère «un foyer ardent de libéralisme». Par libéralisme, Pelland entend, non pas un programme politique, mais une doctrine, «je ne sais quoi d'orgueilleux, de soupçonneux, cet esprit de critique et de révolte dissimulée contre certaines directives de l'Église⁷²». La presse partisane des deux bords, mais surtout *le Soleil*, propage ces attitudes sans qu'il y paraisse trop. Ces influences cachées touchent les étudiants en dépit des saines doctrines qui règnent à l'université: «Notre Université, aujourd'hui, est à peu près à l'abri du mal. Oh! non pas que les idées personnelles de certains professeurs laïques, assez rares pourtant, soient le *nec plus ultra* du sens catholique; mais, par sa direction, et la presque unanimité de son corps enseignant, notre Université est un sujet de joie pour l'Église du Canada.»

Pourtant, selon cet héritier spirituel des ultramontains du XIX^e siècle, «notre jeunesse étudiante, rouge pour la majorité, s'habitue et s'entraîne comme tout le monde à pratiquer un *catholicisme rouge*, c'est-à-dire libéral». L'Association de la jeunesse libérale contribue puissamment à ce résultat. Elle sert de relais à «certains gros bonnets politiques» de la classe dirigeante. Or, contrairement au personnel de l'université, la grande partie de cette dernière souffre du mal libéral. Cette association, «dont quelques-uns des chefs sont des ratés de collègue et d'Université», loin de s'en tenir à la politique partisane, répand subrepticement «le libéralisme catholique, et peut-être pire encore». Selon Pelland, de tous les maux qui rongent la jeunesse universitaire, c'est l'un des plus graves: «La politique nous l'enivre de ses fumées mauvaises et tue, chez elle, tout idéal large, élevé, désintéressé. De l'action patriotique et sociale dans ces conditions-là, mince, allez! Les Canadiens français ne peuvent se mettre dans l'esprit qu'il y ait une action publique féconde en dehors de la politique et de ses machinations infâmes.»

Cette action, non pas politicienne, mais noblement politique, Pelland la conçoit en ultramontain: «Évidemment, il y a toujours l'élite, qui prie, qui étudie et qui veut agir de façon active et large, sous la direction scrupuleusement suivie de l'Église. Honneur à elle, qui nous console des aberrations de la masse exploitée sans vergogne par d'infâmes faiseurs!»

Si je n'ai pas encore retracé de réponses d'étudiants de l'université Laval à Montréal, je dispose de deux lettres de Guy Vanier, fraîchement diplômé de la faculté de droit. Vanier se félicite de l'initiative de Groulx car il la croit de nature à «aider à la solution d'un problème qui [l']obsède depuis [son] entrée à l'Université⁷³». Vanier distingue d'abord la responsabilité du milieu, dont «le niveau [peut être] trop bas et les horizons trop étroits»

71. Léo PELLAND à L.-A. Groulx, 30 novembre 1913, FLG.

72. Mais, précise-t-il, entre la doctrine et le programme politique, «en somme, il y a si peu de différence, allez!»

73. Guy VANIER à L.-A. Groulx, 22 septembre 1913, FLG.

— c'est la part des «circonstances extérieures» —, et la responsabilité personnelle de l'étudiant, bien réelle: «Si l'étudiant est inférieur à lui-même[,] il reste le grand coupable, d'autant plus qu'à 20, 23 ou 25 ans le jeune homme est censé avoir cultivé suffisamment son intelligence et sa volonté pour comprendre qu'il ne doit pas gaspiller sa vie [...]»⁷⁴ Mais on ne peut examiner sérieusement la situation sans mettre en cause l'université, tout en reconnaissant ses mérites. Après tout, «les éducateurs et les âmes éprises d'apostolat doivent sans cesse scruter le grand problème de l'éducation de la jeunesse et [...] de la formation personnelle».

Vanier rassemble ses réflexions en huit points. Premièrement, quant à la «direction religieuse», il se contente d'une allusion laconique à «une foule de petites pratiques de chaque jour qu'il conviendrait d'introduire [...] dans les usages universitaires». Deuxièmement, il soutient la thèse: «tels professeurs, telle université»: «Je veux dire par là, explique-t-il, que le mal est à la tête et que, sans malice, nous pouvons reprocher aux professeurs d'être les grands complices, sinon la cause de la médiocrité, de l'insouciance et de la neutralité si souvent reprochées aux étudiants et à l'université elle-même.» Troisièmement, il regrette le caractère utilitaire de l'enseignement: «Dans son esprit, l'enseignement universitaire devrait être tout différent de ce qu'il est. Au point de vue professionnel[,] il me paraît insuffisant, et surtout maladroit.» Quatrièmement, il déplore que "l'âme universitaire" soit absente». Cinquièmement, il constate que «les étudiants vivent sur la rue, à ceci se greffent toute une série d'améliorations matérielles et de considérations d'ordre moral et intellectuel». Sixièmement, il faut tenir compte de la nécessité de «gagner le pain de chaque jour», du moins chez les meilleurs étudiants, qui souvent proviennent de familles pauvres ou nombreuses, ou encore «ont assez de cœur pour soulager le budget familial et subvenir à leurs propres besoins». Le travail du soir est mal rémunéré; en l'absence de bureau de placement, chacun doit se débrouiller. En corollaire, se pose le problème du logement: «Aucune maison de famille sous la direction de l'université, car il en existe d'excellentes à l'état libre. Aucun service de surveillance sur les pensions libres.» Septièmement, il convient de considérer la qualité morale des diplômés de l'enseignement secondaire, question que Vanier intitule: «les collèges classiques et les têtes croches»:

Les élèves qui sortent de nos collèges avec du mauvais esprit plein la tête sèment la discorde et soulèvent la discussion sur des institutions aimées et sur tout ce qui est respectable aux yeux d'une conscience droite et sincère. Il faudrait redoubler de sévérité afin que ces esprits faux et ces consciences «broussailleuses» n'aient jamais l'honneur de sortir du collège par les dernières classes.

Enfin, Vanier se scandalise de l'accès trop facile aux professions libérales. Dans ses termes, «les brevets montent à l'assaut des facultés».

74. Guy VANIER à L.-A. Groulx, 30 avril 1914, FLG.

La peste des arrivistes! les corps professionnels ne veulent pas se protéger contre les ratés, tout le monde a le droit de rabaisser le niveau de la profession et de l'université pourvu qu'il passe par la barrière de péage. C'est une indignité au point de vue professionnel; c'est une immoralité en plus car les jeunes gens bien doués, laborieux mais pauvres sont l'objet d'une injustice criante.

On le voit, le témoignage de Vanier ne laisse pas intact le blason de l'université.

Mais qu'en pensent les deux jésuites consultés par Groulx. Le père Colclough juge sévèrement la situation et croit, comme Groulx⁷⁵, que l'université devrait nommer un aumônier et le bien choisir. Mais ne nous faisons pas d'illusions: «Même dans le cas peu probable de réussite, il ne faudrait pas croire que le problème de l'université et des étudiants est résolu. Ce serait mieux que rien, voilà tout⁷⁶!» Colclough aborde la question sous l'angle de l'apprentissage de la liberté:

L'université!... Le déversement annuel des pauvres enfants des collèges dans Montréal et même Québec; la transition brusque du pensionnat fermé et bien gardé à la vie libre dans la grande ville libertine; le manque de direction et de conseils à l'heure où l'on en aurait le plus besoin, etc., etc., on remplirait des pages de doléances et l'on n'aurait pas tout dit. Et l'on ne peut pas tout dire. De tous nos problèmes insolubles en apparence, c'est peut-être le plus angoissant, le plus navrant.

L'année suivante, Colclough revient sur le sujet:

Vous ai-je dit que le P. Plantier a parlé à Mgr l'archevêque de la nécessité d'avoir à l'université un aumônier qui serait à l'entière disposition des étudiants. Ce n'est point partie gagnée; le P. Plantier reviendra à la charge; son expérience avec la jeunesse étudiante d'Europe et sa qualité d'étranger donnent une force spéciale à ses arguments⁷⁷.

L'importance d'une aumônerie n'échappe pas non plus à Émile Chartier, un des meilleurs amis de Groulx à cette époque, non plus d'ailleurs que les obstacles qui se dressent devant son projet d'enquête et de livre, qu'il approuve:

75. La prédilection de Groulx pour l'apostolat auprès des jeunes est trop établie pour autoriser quelque doute que ce soit sur le sens premier à donner à cette revendication d'un poste d'aumônier à l'université Laval à Montréal. Mais il n'est pas interdit de se demander si Groulx n'y a pas vu en outre l'occasion d'une possible mutation pour lui dans la métropole, ce qui lui aurait permis de s'échapper de la fournaise campivalencienne. Peut-être s'est-il vu aumônier de l'université avant de rêver d'y professer l'histoire du Canada ?

76. Edgar COLCLOUGH à L.-A. Groulx, 14 novembre 1912, FLG.

77. Edgar COLCLOUGH à L.-A. Groulx, 27 octobre 1913, FLG.

Ton enquête me semble assez difficile à conduire. Pour répondre pertinemment à tes questions, il n'y aurait que le directeur spirituel de l'Université. Et tu sais si l'on a jamais songé même à en trouver un! Je comprends toutefois que les maîtres de nos collègues puissent avoir là-dessus certaines lumières, à cause de leurs rapports avec leurs anciens élèves. Comme ceux-ci cependant les trompent facilement, même sans le vouloir⁷⁸!

Même approbation chez l'abbé Langlois:

Je suis bien aise de voir tes projets en train de se réaliser. Ton futur ouvrage sera reçu à cœur ouvert par tous ceux qui te connaissent et il répondra à un besoin immense... Plus vont les choses, plus vont les mœurs et les passions de notre chère jeunesse étudiante. Elle devient indifférente à tout et c'est à peine si elle paye de son cru la dîme au bon Dieu. Les jeunes bien pensants ont hâte qu'on leur mette en mains un livre fait pour eux. Rien ne sera mieux accueilli des étudiants désireux de faire un peu d'action catholique et d'apostolat⁷⁹.

L'idée d'une enquête sur la jeunesse étudiante est d'ailleurs dans l'air. *L'Étudiant*, journal des étudiants de l'université Laval à Montréal, lancera la sienne, qui porte sur les idées de la jeunesse canadienne-française⁸⁰. L'une des questions posées est: «Quelles sont les réformes qui s'imposent à l'Université Laval, tant au point de vue matériel qu'intellectuel ou moral⁸¹ ?» Un étudiant synthétise ainsi les réponses:

Pour l'université, on préconise les réponses suivantes: avoir des professeurs qui soient de véritables *universitaires* et par conséquent «indépendants devant la vie»; l'unité de direction; que le *conseil* qui préside aux destinées de l'Université soit «indépendant, au-dessus des professeurs»; plus de rapports, d'union entre maîtres et élèves; que l'on attribue les chaires d'enseignement aux candidats compétents et non par favoritisme; puisque nous aurons surtout à lutter demain sur le terrain économique, qu'on

78. Émile CHARTIER à L.-A. Groulx, 28 octobre 1913, FLG. Cette lacune, étonnante, trahit l'organisation rudimentaire de l'université Laval à Montréal. En France, même une école de génie avait pu avoir son aumônier. Le premier historien de l'École polytechnique, Ambroise Fourcy, note en 1828: «Un ecclésiastique est attaché à l'École en qualité d'aumônier: il y remplit les fonctions de son ministère; il entretient par ses instructions les sentimens [sic] religieux parmi les élèves» (A. FOURCY, *Histoire de l'École polytechnique*, réédition complétée par des annexes de Jean DHOMBRES, Paris, Belin, 1987 [1^{re} éd., 1828], p. 342). Certains aumôniers du haut enseignement français ont eu un rayonnement extraordinaire. Ce fut le cas, par exemple, de l'oratorien Auguste Gratry, mort en 1872, qui fut attaché à l'École normale supérieure, puis devint professeur à la Sorbonne.

79. Joseph-Alfred LANGLOIS à L.-A. Groulx, 20 octobre 1913, FLG. — L'abbé Camille Roy, «qui s'occupe sans cesse de nos carabins de Laval», souhaite que Groulx réalise son projet (J.-A. LANGLOIS à L.-A. Groulx, 28 janvier 1913, FLG).

80. Jacques HERMIL, «Notre enquête», *L'Étudiant*, 3, 20 (2 avril 1914), p. 1.

81. «La jeunesse», *L'Étudiant*, 3, 20 (2 avril 1914), p. 2-4, 5.

encourage davantage l'enseignement de l'économie politique, du droit commercial et industriel; on réclame une chaire d'histoire, et plus d'importance pour le droit constitutionnel; enfin, on veut une place plus large pour les cours d'hygiène...

D'un autre côté, si l'on concède aux jeunes le mérite d'avoir de l'enthousiasme — qualité qui est bien de leur âge —, d'être fidèles à la religion catholique, d'avoir quelque initiative, bon cœur et de la générosité; on leur reproche en termes vifs d'être paresseux, insoucians, sans ambition, en un mot de manquer de caractère.

À quoi attribuer ce manque de caractère ? — Peut-être à cet «esprit de soumission» qui s'est développé chez le peuple canadien-français et dont M. Henri Bourassa parlait à Hochelaga, l'autre semaine...

Et quelle est la cause de cet «esprit de soumission», qui nous rend si mous, si peu fiers, si peu semblables à des hommes libres ? — Puisque M. Bourassa a cru bon de s'en tenir là, on nous pardonnera d'en faire autant, d'imiter «de Conrart le silence prudent».⁸²

Comment ne pas y voir une allusion au régime des collèges classiques et une mise en cause du clergé, qui les dirige ? Un débat est lancé, qui n'est pas près de finir. Groulx écrira à l'abbé Chartier en avril 1914: «Je lis assidûment *l'Étudiant* de ce temps-ci. Que pense-t-on de ces coups de seringue à l'Archevêché de Montréal ? Il est bien malheureux de vivre en un pays où les gens doivent prendre le prêtre de force pour le contraindre à leur faire un peu de bien⁸³.»

Chartier lui répondra:

Ni le recteur ni son secrétaire n'ont vu d'un mauvais œil les coups de bottes de *l'Étudiant*. Ils songent depuis longtemps à faire quelque chose, surtout pour assurer aux élèves une meilleure direction religieuse et morale. Entre nous, l'idée recevra bientôt un commencement d'exécution. Une fois le branle donné, il y aura moyen de pousser à la roue. Des coups comme ceux-là ne font pas de tort; ils éveillent les momies et encouragent les bien pensants⁸⁴.

82. Jacques HERMIL, «La jeunesse», *L'Étudiant*, 3, 22 (24 avril 1914), p. 1. L'italique est J. Hermil. — La référence à l'hygiène s'explique peut-être par la réalité que dépeint Paul Morin: «Lorsque les étudiants auront des locaux où ils s'intéresseront à leur travail, des terrains où ils pourront jouer, lorsque les relations entre eux et les professeurs seront plus profondes, lorsqu'ils se sentiront tous solidaires, non seulement leur intelligence et leur physique en bénéficieront, mais leur moralité augmentera, et le chiffre d'affaires des filles publiques, des hôteliers et des tenanciers de maisons de jeux subira une baisse» («La jeunesse», *L'Étudiant*, 3, 20 (2 avril 1914), p. 2).

83. L.-A. GROULX à Émile Chartier, 26 avril 1914, FLG.

84. Émile CHARTIER à L.-A. Groulx, 5 octobre 1914, FLG. — Un autre prêtre, Sylvio Corbeil, ancien professeur de Groulx, l'avait déjà encouragé à donner une suite à *Une croisade d'adolescents* (S.

La réaction du père Samuel Bellavance tranche avec celles des autres amis de Groulx⁸⁵. Le jésuite n'est pas d'accord avec son projet de livre: «[...] l'idée de volume me semble peu en harmonie avec le but à atteindre. Si vous voulez faire du bien à la jeunesse, surtout la jeunesse universitaire, surtout à celle de Montréal, ne commencez pas par lui dire ses vérités et n'arrivez pas à elle comme quelqu'un qui vient la convertir⁸⁶.» De plus, il craint l'effet fâcheux que ce livre pourrait produire: «Notre société canadienne est trop petite d'ailleurs. On n'y peut dire sans scandale les fortes vérités qu'il faudrait clamer à tout vent. Conséquence: nous sommes bien malades et en danger d'une léthargie indéfinie. La terre est bien affadie et c'est plus tard seulement qu'on mesurera jusqu'à quel point le sel fait défaut⁸⁷.» Bellavance est à la fois pessimiste et sévère; il ne ménage pas le clergé:

Notre jeunesse universitaire est bien la fille de ses pères: pères selon la nature et père selon la science et l'éducation. Elle est jetée dans un milieu corrompu; et on l'y laisse sans protection. Ceux qui en sont officiellement chargés s'en désintéressent; parfois même on décourage ceux qui veulent s'en occuper.

Donc la responsabilité pèse sur la famille bien souvent, sur les maîtres au collège presque toujours — je vous ai déjà dit ma conviction que notre enseignement n'est pas assez intégralement chrétien, là est notre grand mal —, sur les autorités universitaires et religieuses, sur les autorités civiles: Montréal n'a pas de police. Vous voyez qu'il y aurait bien du monde à convertir, bien des esprits à élever au-dessus des intérêts personnels ou de coterie, bien des yeux aussi à ouvrir.

Les résultats obtenus par l'ACJC le déçoivent:

Pourrons-nous faire mieux que créer une petite élite ? pourrons-nous encore conserver et élever la masse à la hauteur de sa vocation ? J'en doute de plus en plus. Voyez seulement comme l'œuvre de l'A.C.J.C. se développe lentement [...] Partout le clergé fait défaut à cette œuvre. Quelques rares groupes font un travail sérieux de formation. D'autres font œuvre nulle — pour le moins. Dans la jeunesse universitaire même qui vous intéresse on cherche vainement parmi les forts et les dignes ceux que prétendent former les groupes les plus fiers de l'Association.

Bellavance reporte donc ses espoirs sur «l'action surnaturelle du pain eucharistique dans les jeunes générations».

CORBEIL à L.-A. Groulx, 27 décembre 1912, FLG).

85. Il faut dire que les relations entre les deux hommes s'étaient un temps quelque peu refroidies à la suite d'une maladresse de Groulx.

86. Samuel BELLAVANCE à L.-A. Groulx, 15 décembre 1913, FLG.

87. Le spécialiste d'histoire religieuse doit enregistrer l'évaluation du père Bellavance. Elle conforte la thèse voulant que, à Montréal du moins, l'apogée du renouveau religieux était déjà passé au moment du Congrès eucharistique international de Montréal (1910). Ce problème difficile n'a pas encore reçu de traitement satisfaisant.

La longue et instructive réponse du journaliste Omer Héroux insiste davantage que les précédentes sur la dimension proprement intellectuelle de la question, sans négliger la dimension morale et spirituelle⁸⁸. Et d'abord cette dernière:

Du point de vue religieux même, il me semble que les étudiants sont singulièrement abandonnés. Ils sortent du collège où ils ont vécu six ou sept ans sous une surveillance qui ne les quitte pas d'un instant et qui n'est interrompue que par les vacances, où ils sont retenus par l'autorité des parents et encadrés par tout un ensemble de traditions et d'habitudes. Ils tombent dans une ville comme Montréal où ils ne connaissent personne, où personne ne les connaît, où ils échappent à toute surveillance effective. Est-il étonnant que certains d'entre eux soient grisés par cette liberté et commettent des sottises pour se prouver qu'ils sont bien libres ?

Encore une fois, ce reproche adressé à l'étudiant de mésuser de la liberté et cette accusation, plus ou moins voilée, lancée contre ces grands pensionnats qu'étaient presque tous les collèges classiques du tournant du siècle, d'y être pour quelque chose⁸⁹. Mais cette situation n'est pas fatale; il y a moyen de réagir:

J'ignore ce qui pourrait se faire à Montréal, mais j'ai eu l'occasion d'examiner ce qui se passe à l'Université Catholique de Lille — et cela diffère singulièrement de ce que nous voyons ici. À Lille, on a fondé des maisons de famille qui reçoivent les étudiants par groupe de cinquante ou soixante et qui sont dirigées par des prêtres instruits, habitués à la jeunesse. Chaque étudiant a sa chambre où il peut travailler à son aise. Il y a chapelle, salle à manger commune et salle de récréation où l'on peut jouer et causer à son aise, bibliothèque où l'on peut trouver les livres et les journaux nécessaires. Le directeur ecclésiastique dit sa messe dans la maison: personne n'est obligé d'y assister, mais chacun peut le faire, comme chacun sait que s'il a besoin de demander un conseil d'ordre intellectuel ou moral, l'aumônier est à sa disposition. Le règlement est évidemment beaucoup plus souple que dans les collèges, mais tout de même il maintient une certaine discipline en même temps qu'il tient les étudiants dans le voisinage d'influences bienfaisantes. C'est une moyenne et un passage entre la vie de collège et la grande liberté. Si j'en juge par ce que j'ai vu là-bas et par ce

88. Omer HÉROUX à L.-A. Groulx, 16 octobre 1913, FLG.

89. LÉON GÉRIN, «La loi naturelle du développement de l'instruction populaire», *Science sociale*, 13, 25 (juin 1898), p. 505-506: «Le jeune Canadien-Français qui, à la fin de son cours d'études, se trouve brusquement, sans protection spéciale, forcé de gagner sa vie, offre, en général, un spectacle assez lamentable. Ce garçon de vingt ans, après huit années d'internat, n'est pas du tout préparé à entreprendre la lutte, dans un monde à l'écart duquel il a été tenu le plus possible, et dont il ignore les conditions. [...] Au collège, comme à la petite école, on lui a inculqué, comme vertu principale, la soumission à la règle et le respect automatique du supérieur. Il lui faudrait être actif, savoir se remuer; mais l'insouciance, l'habitude de la flânerie se sont implantées chez lui au cours de ces interminables études. [...] Après quelques démarches infructueuses, le jeune homme, de désespoir, ira peut-être se réfugier dans le collège d'où il vient de sortir, ou dans quelque communauté religieuse. En tout cas, il souffrira longtemps de la fausse direction qui lui a été imprimée au début.»

que j'entends ici, les professeurs exercent aussi une autre influence morale à Lille qu'à Montréal.

Et ici Héroux touche du doigt la grande misère de l'université canadienne-française:

Le suprême inconvénient à Laval ce peut être que les professeurs ne sont pas à proprement parler des universitaires, mais bien pour la plupart des amateurs qui viennent simplement donner un cours et qui n'ont plus de contact avec leurs élèves. [...] et c'est un grand malheur, comme il est fort malheureux aussi qu'il n'y ait pas quelques prêtres, dont se soit la besogne particulière de fréquenter les étudiants et de les éclairer.

L'université canadienne-française n'offre pas aux étudiants un milieu intellectuel stimulant et, apparemment, ces derniers manquent tout à fait de curiosité et de dynamisme. Notant que les étudiants boudent les excellents cours d'économie politique d'Édouard Montpetit, Héroux avoue «être frappé comme tout le monde de l'extraordinaire apathie intellectuelle d'une partie considérable des [étudiants] universitaires montréalais». Le *Canadian Club* des étudiants de l'université McGill reçoit chaque semaine des conférenciers de marque, qui ouvrent leurs horizons. Or, constate Héroux, les étudiants de l'université Laval à Montréal ne paraissent pas avoir jamais songé à imiter cette excellente initiative. Cherchant les causes de cette situation déplorable, le très catholique rédacteur du *Devoir* en vient à s'interroger sur le fait que la direction de l'université soit tout ecclésiastique:

Je crois deviner cependant qu'un obstacle particulier se pose à la fondation d'un cercle du genre du *McGill Canadian Club*: c'est la terreur qu'inspire aux milieux universitaires la politique et tout ce qui pourrait s'y rattacher.

Nous touchons là un point très délicat car j'imagine que cette terreur de la politique résulte, dans une bonne mesure, du fait que l'Université est sous direction ecclésiastique. C'est ce qui fait aussi, je suppose, que la *Revue Canadienne*, publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université, n'ose pas toucher aux questions vivantes tandis que l'*University Magazine* des Anglais aborde de front les problèmes les plus discutés de la politique canadienne.

Enfin, incurieux et amorphes, les étudiants sont peut-être tout bonnement paresseux:

Il ne me semble pas que «les prétextes de temps, d'études professionnelles» expliquent l'inertie intellectuelle de la masse des jeunes. J'en vois un certain nombre qui trouvent moyen de se cultiver, de s'occuper d'œuvres intéressantes et qui cependant suivent très bien leurs cours [...] Vous savez comme moi, du reste, ce qu'on peut mettre de travail dans une vie quand on le veut.

Touchant à la fois la morale et le développement intellectuel, Héroux incrimine la sociabilité bourgeoise canadienne-française:

Je ne suis pas sûr que les familles canadiennes-françaises fassent tout leur devoir envers les étudiants qui nous arrivent du dehors. Il est probablement assez facile de se faire inviter à danser dans une famille où il y a une ou plusieurs filles à marier. Est-il aussi facile d'être reçu dans un milieu intelligent, cultivé, où on nous traitera simplement en ami ? [...] ceci peut expliquer que, ne trouvant pas dans des milieux dignes la sympathie, l'atmosphère de cordialité dont ils ont besoin, ils la cherchent souvent très bas.

Héroux imagine que l'ACJC pourrait offrir aux nouveaux venus une atmosphère saine et les orienter vers des milieux convenables et sympathiques⁹⁰. «Mais là, confie Héroux, se pose une difficulté qui reste pour moi une énigme. Comment se fait-il que tant de jeunes gens sortis des cercles collégiaux paraissent fuir les cercles universitaires⁹¹ ?»

Conclusion

Son enquête, Groulx l'a bien amorcée mais il ne l'a pas menée à terme. De même, le livre dont elle devait fournir une partie des matériaux ne paraîtra jamais. Pourtant en 1912 et en 1913, Groulx a accumulé des notes et même ébauché l'ouvrage dont le titre aurait vraisemblablement été *Après le collège*⁹². La charpente de cet essai semble reproduire le plan du questionnaire: étude de la «vie», puis de l'«action»: vie intellectuelle, morale et religieuse; action nationale ou patriotique, politique et sociale. J'ai l'intention d'y revenir dans un prochain article et de replacer ce manuscrit dans son contexte. En effet, Groulx se préoccupe depuis longtemps de ces sortes de questions. Dès 1905, il signe un article sur «La préparation au rôle social»⁹³ et sa première brochure s'intitule *L'éducation de la volonté en vue du devoir social*⁹⁴. Au cours de son séjour d'étude en Europe, dès 1907-1908, Groulx esquisse *Une croisade d'adolescents* et même un roman social, celui-ci pour convaincre le clergé de fonder des cercles de l'ACJC dans chaque paroisse rurale. Ce roman à thèse montrerait comment un cercle de l'ACJC lancé par un jeune vicaire régénère une paroisse rurale sur les plans national, social, économique et même religieux⁹⁵. C'est donc les jeunesses collégienne,

-
90. Il serait intéressant de connaître la proportion de Montréalais dans la population étudiante. Les informateurs ont tendance à raisonner comme si la plupart des élèves des facultés et des grandes écoles provenaient de l'extérieur et subissaient un choc culturel et moral à leur arrivée dans la métropole.
91. Il s'agit des cercles affiliés à l'ACJC et présents dans les deux universités et dans la plupart des collèges du Canada français.
92. *Après le Collège: Notes*, p. 18-63, FLG 10 31. Groulx a daté son manuscrit de janvier 1913, mais en réalité il y a travaillé de décembre 1912 à l'année 1914. Il existe des documents connexes, dont *Notes pour la retraite de fin d'études des élèves de philosophie, 1911-1912*, avril 1912 [et ajouts postérieurs], 75 f. [i.e. 137 p.], FLG 10 26. Voir en particulier un *Entretien* intitulé *Après le collège*, p. 37-47.
93. L.-A. GROULX, «La préparation au rôle social», *Revue ecclésiastique* (Valleyfield), 17, 8 (15 avril 1905), p. 236-250; 9 (1^{er} mai 1905), p. 267-278.
94. L.-A. GROULX, *L'éducation de la volonté en vue du devoir social* [conférence donnée à l'Académie Émard, le 22 février 1906, préface d'Antonio Perrault], Montréal, [s. éd.], 1906, 24 p.
95. L.-A. GROULX, «L'Abbé Verteuil ou La Bonne Semence», dans *Canevas d'études*, [1908-1915],

étudiante et rurale que Groulx voulait guide dans l'acquisition de fortes convictions en vue de l'engagement social et politique⁹⁶.

De la petite enquête de Groulx, on peut dégager l'identité moyenne de la jeunesse étudiante des universités canadiennes-françaises. Le premier paramètre à retenir est celui du sexe: tous sont des jeunes hommes. Les jeunes filles sont étrangères à la communauté étudiante, qui tantôt les menace, tantôt sont menacées par elles⁹⁷. Ensuite, les étudiants appartiennent à un groupe d'âge déterminé, les 20-25 ans: ils sont un peu plus âgés que leurs camarades de l'université McGill, qui n'ont pas fait le cours classique de huit ans, mais plutôt le *high school* ou l'équivalent. Le statut social des étudiants est ambigu, une sorte d'entre-deux, comportant un dosage — variable selon la fortune, la situation de famille, le lieu de résidence, le tempérament, etc. — de dépendance et d'indépendance. Leur situation financière est plutôt précaire, mais diffère selon l'origine sociale ou la taille de la famille. Rien n'indique que seuls les fils de bourgeois accèdent à l'université ou que les ruraux y entrent plus difficilement. Tous catholiques, fervents ou à gros grains, et coulés dans le même moule, celui des collèges-séminaires. S'il y a des incroyants, ils se terrent.

Les étudiants se différencient cependant par le milieu urbain: ceux de Montréal seraient moins sages que ceux de Québec, mais la bouteille semble exercer autant d'attrait ici que là. Sauf en période d'examens, l'étudiant est un jeune homme que travaille le désir de s'amuser, en contant fleurette ou en allant au théâtre et au cinéma. La grande ville offre plus d'occasions de débauche que la petite capitale provinciale, mais ne paraît pas plus propice au développement de la haute culture intellectuelle, du moins chez les étudiants.

L'université en elle-même précise aussi la définition de la jeunesse étudiante. C'est une jeunesse pratique, qui convoite un diplôme pour exercer une profession. Cette propension à l'utile est encouragée par l'absence de facultés de lettres ou de philosophie⁹⁸, et par la piètre qualité du corps enseignant, où les professeurs de carrière sont des oiseaux rares. L'université canadienne-française est pauvre de toutes les manières et elle est aussi loin qu'il est possible de l'idéal newmanien ou même minvillien. Il faut dire qu'au Québec les dernières années du collège classique correspondent aux premières des universités anglo-

179 p., p. 87-83, FLG 09 14; L.-A. GROULX, *La Bonne Semence ou Labour d'automne*, [ca 1912-1915], 4 p., FLG 10 24.

96. Groulx ne s'est pas occupé de façon particulière de la jeunesse professionnelle urbaine (ouvriers, commis, jeunes avocats, etc.), mais elle était aussi visée par l'ACJC, dont il a appuyé de toutes ses forces le développement.
97. Selon Desilets, ces fréquentations peu sérieuses nuisent aux jeunes femmes. Elles se laissent enjôler par des étudiants, qui, trop souvent, les laissent tomber. La trentaine venue, elles risquent de se retrouver vieilles filles (FLG 11 01).
98. Le grand séminaire en tient lieu, mais la philosophie contemporaine l'indiffère assez. Les ecclésiastiques aussi ont des visées surtout utilitaires (la carrière ecclésiastique) et beaucoup voient la régence du secondaire inférieur rogner le temps qu'ils consacrent à l'étude.

protestantes⁹⁹. L'avantage d'une certaine décentralisation ne compense pas la faiblesse de l'enseignement des classes de rhétorique et de philosophie, qui est rarement de niveau universitaire.

Maîtres et élèves reconnaissent que la jeunesse est un âge de la vie caractérisé par la transition vers les responsabilités de l'âge adulte, mais la préparation en est conçue, surtout chez les élèves, comme essentiellement utilitaire. La formation du caractère, la contemplation du beau et de la vérité, l'érudition, la recherche, la pratique des vertus du citoyen et du chrétien semblent relever du superflu, dont on s'inquiète le moins possible. Les plus coupables ne sont pas les étudiants, mais l'institution universitaire, qui mérite à peine ce nom, et les autorités ecclésiastiques qui la dominent absolument. Des insuffisances de l'une et des autres, on prend de plus en plus conscience, les indices en ce sens se multiplient à la veille de la Première Guerre mondiale. L'essor universitaire des années vingt, malheureusement entravé par la Dépression, sera le fruit de cette inquiétude et de la honte engendrée par la comparaison avec l'université McGill.

L'étudiant moyen est bien au-dessous de l'idéal. Mais si laissant de côté le prescrit et se limitant au vécu, on comparait l'étudiant canadien-français à son contemporain anglo-protestant ou à l'élève d'une faculté de province en France, ou même à l'un de ses successeurs aux années d'abondance, le jugerait-on si inférieur ? et sur tous les plans: intellectuel, moral, religieux ? et par rapport à l'altruisme attendu du citoyen ou, tout bonnement, de l'homme de cœur ? On demande à voir.

Pierre Lipowicz

99. Cette organisation est en partie responsable de l'apparition tardive des facultés des lettres et de philosophie. «Jusqu'à présent le B.A. donné par nos collègues classiques est un B.A. de culture générale comportant beaucoup de littérature et beaucoup de philosophie. Pour en faire comprendre la nature je le décris aux milieux anglais comme un B.A. avec majeur en philosophie» (Irénee LUSSIER, *L'Éducation catholique et le Canada français*, Conférences faites sous les auspices de The Quance Lectures in Canadian Education, Toronto, Gage, 1960, p. 71.) Oui, mais un B.A. qui n'est pas fait dans une université.